

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Saint-Bonnet-le-Froid (salle des Trois Vallées),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Pierre SANTY)

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 21

Ayant pris part au vote
(vote public) : 22

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Blanc : 0
- Nul : 0

Date de convocation :

Le 26 mars 2024

Date d'affichage :

Le 26 mars 2024

DELIBERATION N° :
DC/2024-04-08/20

OBJET DE LA SEANCE :
Budgets primitifs
Année 2024

Budget annexe
« Zones d'activités »

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, GOUY Pascal, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, BERTHOLON Michel, PEYRARD Nicolas, POINAS Jean-Michel, et Mmes MARCON Catherine, DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, MOUNIER Emeline, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert.

Pouvoir : Mme JAMES M.-Laure a donné pouvoir à M. SABY F.-Régis.

M. le Président présente au Conseil Communautaire le projet de budget primitif 2024 du budget annexe « zones d'activités » s'équilibrant comme décrit ci-dessous :

Section de fonctionnement : 3 397 219.85 €

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
011- Charges à caractère général	2 693 550.35 €	228 740.50 €	70- Produits des services
65 - Autres charges de gestion courante	50 050.00 €	474 929.00 €	74 - Dotations subventions
OO - Variations des stocks de terrains	653 619.50 €	2 693 550.35 €	OO - Variations des stocks de terrains
TOTAL	3 397 219.85 €	3 397 219.85 €	TOTAL

Section d'investissement : 2 693 550.35 €

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Terrains aménagés (opération d'ordre)	2 693 550.35 €	653 619.50 €	Terrains aménagés (opération d'ordre)
		2 039 930.85 €	Subvention du budget principal
TOTAL	2 693 550.35 €	2 693 550.35 €	TOTAL

AR Prefecture

043-244300307-20240408-DC2024040820-DE
Reçu le 16/04/2024

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le principe de voter par chapitre le budget annexe « zones d'activités » 2024 de la Communauté de Communes,
- approuve le budget primitif 2024 du budget annexe « zones d'activités »,
- charge M. le Président de mettre en œuvre la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Jean-Pierre SANTY
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20240408-DC2024040820-DE
Reçu le 16/04/2024

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le